

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SEJOUR

Etre âgé(e) de **18 à 25 ans** (30 ans sous conditions), **isolé(e) ou couple sans enfant**
Être en activité (emploi, formation, études) et des ressources permettant de faire face aux frais de séjour

- **T1** : chambre meublée de 13 m² avec sanitaires complets et réfrigérateur
- **T1'** : studio meublé de 18 m² avec sanitaires complets et kitchenette
- **T1bis** : studio meublé de 27 m² avec sanitaires complets et kitchenette

MOBILIER ➤ 1 lit 80 cm + lit gigogne ➤ 1 table + 2 chaises ➤ 1 étagère
➤ 1 bureau ➤ 1 commode

Dans sa chambre, le résident peut apporter un four micro-onde, une cafetière et bouilloire. Sont exclus les plaques électriques et appareils fonctionnant au gaz.

Les animaux ne sont pas autorisés

A la disposition des résidents :

Deux cuisines d'étage, une laverie, un parking, un garage à vélo

En sus : Vente de drap, couette et oreiller,

Internet : 10 €/mois / assurance : 3 €/mois

Hébergement occasionnel (7 nuits/mois) : 4 nuits gratuites puis 5 €/nuit

Forfait mensuel 2^{ème} personne (couple ou colocation) : 30 €

ATTRIBUTION, RÉSERVATION & ENTRÉE

- Prise en compte du dossier sous réserve qu'il soit complet ;
- Entretien avec une intervenante socio-éducative (sauf apprentis et étudiants) et étude du dossier en commission d'attribution ;
- Si acceptation de la candidature, et en cas de logement disponible, la réservation implique le versement d'arrhes, (remboursables en cas de désistement notifié au plus tard 8 jours avant l'entrée dans les lieux).
- La facturation intervient dès la disponibilité de la chambre et non à la date souhaitée par le demandeur ;
- Toute chambre inoccupée dans les premières 48 heures du séjour est considérée comme vacante et remise à disposition.

Logements	30 T1 13m ²	55 T1' 18 m ²	10 T1bis 27 m ²
Redevance mensuelle	355 €	472 €	520€
Dépôt de garantie	355€	472€	520€
Arrhes à la réservation	90 €	120 €	130 €

MODALITES D'ENTRÉE DANS LES LIEUX

Titre d'occupation : un mois renouvelable par tacite reconduction dans la limite de deux ans.

Règlement de fonctionnement, charte internet : lecture & signature

Etat des lieux : précis et détaillé

Dépôt de garantie : équivalent à un mois de redevance
Règlement à l'entrée dans les lieux ou dossier LOCA PASS

Redevance à terme échu : payable avant le 10 du mois suivant.

Aide au logement : possibilité d'APL en fonction des ressources

MODALITES DE DEPART

- Préavis de 15 jours
- Libération de la chambre avant 10h00

CONTACT

La Tournette, Résidence de Jeunes 1 avenue du Rhône 74000 ANNECY

☎ : 04.50.45.34.81 - 📠 : 04.50.51.60.09

@ : accueil@residence-latournette.fr